

Le CSA étudie une fréquence partagée

Créée le 8 mai 1999, la Coordination permanente des médias libres regroupe à l'heure actuelle une quarantaine de membres. Des journaux associatifs aux télévisions locales via des supports Internet, ce collectif, qui s'est illustré le 14 juillet dernier en organisant une opération de piratage sur la capitale, souhaite se faire entendre du ministère de la Culture et du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En clair, le collectif demande par exemple que soient enfin reconnues et autorisées les chaînes de télévision locale et qu'elles bénéficient d'un fond de soutien. Plus généralement, il espère devenir un interlocuteur de poids sur toutes les questions liées à la presse au mo-

ment où l'Assemblée nationale s'apprête à discuter le projet de réforme de l'audiovisuel présenté par Catherine Trautmann.

Pour l'instant, les pouvoirs publics, CSA en tête, semblent faire la sourde oreille estimant que ces médias associatifs n'ont pas assez de moyens et que pour les télévisions locales, il n'y a pas de place pour tout le monde sur le réseau hertzien. Cependant, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges, rappelait lundi dernier que les services du CSA étudiaient « la piste d'une fréquence partagée » entre les différentes télévisions aujourd'hui clandestines.

G.Q.

Mode d'emploi

Six chaînes peuvent être captées régulièrement dans quelques arrondissements parisiens avec un téléviseur normal, sans abonnement au câble, ni au satellite. Pour recevoir les émissions, il convient d'abord de consulter les affichages dans votre quartier. Des tracts indiquent régulièrement les jours et heures d'émission. Ensuite réglez votre téléviseur (avec la touche tuner) sur le canal concerné. Avec un peu de chance et de patience, vous pourrez découvrir une télé, à coup sûr amateur, mais vraiment pas comme les autres.

Ondes sans frontières : Elle émet sur le canal UHF 36. Ces locaux sont situés au 5, rue d'Aligre (Paris XII^e) et ouverts régulièrement au public.

Télé Bocal : Peut être captée sur le canal UHF 38, principalement dans le quartier de la rue de Bagnolet (Paris XX^e). Cette télé diffuse ces émissions en cassette dans plusieurs cafés du XI^e, du XII^e et du XX^e.

Télé Tolbiac : Diffuse aussi sur le canal UHF 36 dans le XIII^e arrondissement.

Dissensus TV : Vous pourrez la trouver sur le canal UHF 35. Elle peut être captée, selon les émissions, dans les X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, IX^e, et XX^e arrondissements.

Télé Génies : Emet sur le canal UHF 38, dans les XI^e et XII^e arrondissements.

Télé Plaisance : Peut être reçue dans le XIV^e arrondissement, elle émet sur le canal 36.